

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 20 mars à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,
Dûment convoqué le 16 mars 2026,
S'est réuni à la mairie sous la présidence de
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Etaient présents : Fabienne POUZET, Thierry PIGANEAU, Virginie FAVIER,
Louis-Marie MERCERON, Pierre ABRIAT, Bertrand QUINTARD,
Catherine PINEAU, Gaëtan GUERIN, Eric ZANNI,
Caroline MITONNEAU, Christelle MACKÉ,
David BRACONNEAU, Stéphane MARTIN,
Anne-Claire AUGEREAU, Rebecca DOLCI et Charlotte PAILLA
Absents excusés : François GUILLOT qui a donné pouvoir à Louis-Marie MERCERON
Cécile THOMAS qui a donné pouvoir à Caroline MITONNEAU
Secrétaire : Thierry PIGANEAU
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19
(dont 2 pouvoirs)

Affiché le 23 mars 2026

ELECTION DES DELEGUES AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE
(délibération n° 2026-03-17)

Vu l'adhésion de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale,

Considérant qu'il convient de désigner un élu et un agent communal,

Le conseil municipal, par un vote unanime, désigne, pour le représenter au comité national d'action sociale :

- Monsieur Jean-François RENOUX pour représenter les élus
- Monsieur Hermann GUERRY pour représenter le personnel communal

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-François RENOUX

Le secrétaire de séance,
Thierry PIGANEAU